EXIGENCES DU STATUT D'ENTRAÎNEUR(E) ENREGISTRÉ(E) POUR 2026



Information Importante

- **Tous les formulaires, modèles, documents et liens requis seront disponibles à chaque étape de votre demande dans Mon-CE, *sous Voir les détails de la demande*, une fois que vous aurez acheté un statut d'entraîneur(e) sur le portail Mon-CE**
- Les titulaires d'une licence sportive de CE peuvent consulter les documents dans Mon-CE en sélectionnant le document sous Ressources pour entraîneurs.
- Les candidates et candidats doivent être **âgés de 16 ans ou plus**.
- Leur adhésion à leur OPTS et leur licence sportive de CE doivent également être valides.
- Les frais d'inscription de 82 $ du statut d'entraîneur(e) enregistré(e) peuvent être payés sur le portail **Mon-CE** lors de l'achat du statut.
- Des tarifs préférentiels pour les assurances et les cours de secourisme vous sont offerts grâce aux partenariats établis entre CE et Henry Equestrian et Ambulance Saint-Jean.
- Les formations en ligne « Sensibilisation aux commotions cérébrales » et « Favoriser des environnements équestres sécuritaires » de CE sont gratuites. Elles doivent être complétées dans le **ECampus** avant l'achat d'une licence sportive.

1.	**Vérification des antécédents judiciaires par Canada Équestre** La vérification des antécédents judiciaires soutient l'engagement de CE envers la création d'un environnement sécuritaire, accueillant et inclusif pour toutes les personnes participantes. Cette vérification est mise à jour chaque année au renouvellement de votre statut d'entraîneur(e). Tous les changements doivent être notés. Une vérification internationale des antécédents est nécessaire si vous avez vécu à l'extérieur du Canada pendant plus de six (6) mois consécutifs au cours des dix (10) dernières années. Des frais de traitement supplémentaires de 155$ s'appliquent pour une vérification internationale. Ces frais seront également exigés pour toute vérification approfondie des antécédents. Les lois de certains pays peuvent exiger la présentation d'un certificat de police ou d'un certificat de bonne conduite de la part des autorités compétentes du ou des pays de résidence. Les coûts supplémentaires sont la responsabilité des candidats et candidates.

2.	**Vérification des antécédents judiciaires au Canada** CE vous fournit un lien direct et gratuit avec OneBadge Backcheck pour la vérification de vos antécédents judiciaires. Cela comprend une vérification des antécédents au sein du répertoire national des casiers judiciaires de la GRC ainsi qu'une vérification des informations de la police locale. Les personnes âgées de moins de 18 ans n'ont pas à obtenir cette vérification et doivent soumettre deux (2) références morales.
3.	**Vérification des antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables (VATPV)** Cette vérification est différente d'une vérification des antécédents judiciaires puisqu'elle inclut une recherche dans le Registre national des délinquants sexuels. Cette vérification peut seulement être faite par votre détachement de police local. **OU** **Attestation pour la vérification des antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables pour les personnes nées après le 28 février 1986** Les personnes âgées de moins de 18 ans doivent compléter le formulaire en ligne sous l'étape 3.
4.	**Références en entraînement** Les candidates et candidats doivent soumettre une (1) lettre de recommandation à CE rédigée par l'une des personnes suivantes : • Un employeur ou une employeuse de l'industrie équine pour un emploi actuel ou des trois (3) dernières années. • Une ou un élève ou athlète ou leur parent ou tuteur (actuel ou des trois [3] dernières années). • Une ou un collègue entraîneur(e) qui travaille maintenant avec vous en entraînement ou qui travaillait avec vous dans un même contexte au cours des trois (3) dernières années. Les auteurs et autrices des lettres de recommandation doivent avoir atteint l'âge de la majorité de votre province ou territoire de résidence et ne doivent pas être membres de votre famille immédiate.
5.	**Secourisme général RCR niveau C** La certification doit être fournie par un prestataire canadien reconnu par les normes de santé et de sécurité au travail de votre province de résidence. **POUR LE QUÉBEC SEULEMENT** : Formation Cardio-Secours/DEA/SA l.SH de 16 heures de la CNESST (A+)
6.	**Formation « Sensibilisation aux commotions cérébrales » (1 sur 2 est requis)** **A ÊTRE COMPLÉTER DANS LE ECAMPUS.** Canada Équestre : Formation en ligne « Sensibilisation aux commotions cérébrales » **OU** Formation en ligne « Prendre une tête d'avance en sport (multisport) » du PNCE

7.	**Formation pour la prévention de la maltraitance dans le sport (1 de 3 requis)** **A ÊTRE COMPLÉTER DANS LE ECAMPUS.** Formation en ligne « Favoriser des environnements équestres sécuritaires » **OU** Formation sur la sécurité dans le sport de l'Association canadienne des entraîneurs
	Certificat d'assurance de CE **Protections minimales requises :** • Responsabilité civile commerciale de 2 000 000 $ • Responsabilité professionnelle **OPTIONELLE, veuillez consulter votre Courtier d'Assurances** • Canada Équestre (CE) et votre organisme provincial ou territorial de sport (OPTS) doivent être nommés comme assurés supplémentaires ET • Renonciation à la subrogation en faveur de CE et de votre OPTS **Pour les employés(e)s d'un établissement** Si vous êtes à l'emploi d'un établissement, vous devez fournir un formulaire de renonciation à l'assurance et de reconnaissance des risques et un certificat d'assurance de CE rempli par l'employeur ou l'employeuse.